

Les Lutins Chaillotins organisent

VIDE TA CHAMBRE

Bulletin d'INSCRIPTION – réservation obligatoire

Salle Claude Cottureau – Chailly-en-Bière • 8h – 17h • Entrée libre

INFORMATIONS EXPOSANT

NOM ou RAISON SOCIALE : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Tél : _____

Mail : _____

N° pièce d'identité : _____ Date de délivrance : _____ Autorité : _____

Pièce d'identité à présenter obligatoirement le jour J.

TARIF EXPOSANT

Table de 1,80 m : 6 €

Je réserve table(s), soit €

Règlement possible par chèque (à l'ordre des Lutins Chaillotins), espèces, ou carte bancaire via le QR code du flyer. Retourner le bulletin complété avec le règlement.

Contacts : 06 12 14 39 91 ou 06 20 35 95 59

RÈGLEMENT

ACCUEIL DES EXPOSANTS À PARTIR DE 7h30

- Il est strictement interdit d'installer son stand sans avoir pris le soin de remplir son bulletin d'inscription et de s'être présenté à l'accueil.
- L'équipe des Lutins Chaillotins vous accueillera et vous indiquera votre emplacement.
- Les véhicules doivent être vidés puis immédiatement remis sur le parking. Il est interdit de laisser un véhicule devant la salle ou de bloquer la circulation.
- L'accès des issues de secours doit obligatoirement rester libre.
- Modes de paiement acceptés : chèque, espèces et carte bancaire (via le QR code figurant sur le flyer).
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'événement ; dans ce cas, les chèques ne seront pas encaissés.
- À votre départ, vous devrez impérativement laisser votre emplacement propre. Merci d'avance.
- En cas de désistement : il n'y aura pas de remboursement.
- Clôture des inscriptions : maximum 15 jours avant l'événement.

J'ai bien pris connaissance du règlement, je l'accepte et je m'engage à le respecter.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), _____, déclare être en possession d'une assurance de responsabilité civile et dégage les organisateurs de toutes responsabilités durant la manifestation.

Je déclare sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés (articles de puériculture, jouets, livres, vêtements enfants, jeux...).

Fait à Chailly-en-Bière, le _____

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé » : _____